

MERCREDI 9 FEVRIER 2022

COMMUNIQUE

Certains retiendront le langage inapproprié utilisé par Monsieur le Ministre de l'Intérieur à l'encontre de la journaliste Apolline de Malherbe lors de l'émission du 8 février sur RMC.

Le Snuitam FSU pour sa part constate que les chiffres annoncés sont la démonstration de ce que nous dénonçons : la politique pénale en application priorise les infractions faites aux biens et non celles aux personnes.

Pourrions-nous enfin inverser cette tendance et donner les moyens humains aux services s'occupant des atteintes aux personnes, en premier lieu les brigades de protection de la famille dans les commissariats qui sont submergés d'affaires depuis de trop nombreuses années ?

**Le Snuitam FSU
Branche du Ministère de l'Intérieur**



Agnès Naudin
Capitaine de Police
Porte-Parole FSU Intérieur
Tel. 06 22 41 21 64
Mail : agnes.naudin@gmail.com